



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DES LIBERTÉS
PROTECTION JUDICIAIRE
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
PROTECTION JUDICIAIRE DE LA
JEUNESSE (PJJ)
98, quai de la Rapée
75570 - Paris cedex 12
T. 01 43 47 81 80 – F. 01 43 47 83 47

MAÎTRE
D'OUVRAGE

PROJET DE RENOVATION DE L'UNITE EDUCATIVE D'HEBERGEMENT COLLECTIF DE VILLIERS-SUR-MARNE

PHASE DCE DESCRIPTIF LOT N°06 CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS SUSPENDUS



aklaarchitectes

AKLA ARCHITECTES
60 rue des Vignoles
75020 - PARIS
T. 01 43 71 71 71

ARCHITECTE
MANDATAIRE

**GEC ingénierie**

Groupe d'étude et de coordination pour le bâtiment et l'industrie

GEC

Tour d'Asnières
4 Avenue Laurent Cély
92600 ASNIERES-SUR-SEINE
T.01 55 20 93 50

INGENIERIE

Cély

INGENIERIE TCE

REFERENCE DOCUMENT	DU	EMETTEUR	CODE AFFAIRE	TYPE DE DOCUMENT	INDICE	DATE
		GEC	3620	Notice	1	Mai 2026

SOMMAIRE

CHAPITRE 0 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES GENERALES.....	4
Art. 0. 1 - Objet du document	4
Art. 0. 2 - Consistance des travaux	4
Art. 0. 3 - Visite des lieux	4
Art. 0. 4 - Normes et règlements	4
Art. 0. 5 - Hypothèse de base	5
0.5.1 - Charges climatiques	6
0.5.2 - Charges sismiques	6
0.5.3 - Amiante	6
0.5.4 - Plomb	6
0.5.5 - Termites	6
0.5.6 - Etanchéité à l'air	6
Art. 0. 6 - Echafaudages	6
Art. 0. 7 - Marques et fournisseurs	6
Art. 0. 8 - Echantillons & prototype	6
Art. 0. 9 - Matériaux	6
Art. 0. 10 - Nature et qualité des supports	6
Art. 0. 11 - Tolérances d'exécution	6
Art. 0. 12 - Protection des ouvrages	7
Art. 0. 13 - Fixation - Scellement	7
Art. 0. 14 - Nettoyage de chantier	7
Art. 0. 15 - Tolérances d'exécution et pose	7
Art. 0. 16 - Sujétions d'exécution et pose	7
CHAPITRE 1 - DESCRIPTION DES TRAVAUX	8
Art. 1. 1 - Cloisons type FERMACELL simple parement ép.115mm ou équivalent – C1	8
Art. 1. 2 - Cloisons type FERMACELL simple parement ép. 95mm ou équivalent – C2	8
Art. 1. 3 - Cloisons type FERMACELL simple parement ép. 73mm ou équivalent – C3	9
Art. 1. 4 - Cloisons plâtre double parement ép. 98mm – C4	9
Art. 1. 5 - Cloisons type CARROBRIC ou équivalent ép 70 ou 100mm - C5	10
Art. 1. 6 - Cloisons plâtre ép. 85mm – C6	11
Art. 1. 7 - Contre cloisons type FERMACELL ou équivalent – C7	11
Art. 1. 8 - Plafonds suspendus acoustique en fibre de bois rainurés non démontable - P1	11
Art. 1. 9 - Plafonds suspendus acoustique en fibre de bois démontable – P2	12
Art. 1. 10 - Plafonds suspendus en plaque de plâtre haute dureté - P3	12
Art. 1. 11 - Plafonds acoustiques type Gyptone ou équivalent– P4	13
Art. 1. 12 - Plafonds type ECOPHON ou équivalent - P5	13
Art. 1. 13 - Plafonds extérieur type PREGYWAB ou équivalent - P6	13
Art. 1. 14 - Plafonds type FIBRALITH ou équivalent - P7	14
Art. 1. 15 - Jouées	14
Art. 1. 16 - Trappes d'accès	15
CHAPITRE 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX - VARIANTES	16
Art. 2. 1 - VARIANTE 4- cloisons plâtre très haute dureté	16

CHAPITRE 0 - SPECIFICATIONS TECHNIQUES GENERALES

Art. 0. 1 - Objet du document

Le présent descriptif a pour but de définir les travaux et fournitures nécessaires à l'exécution des travaux de Cloison - Doublage - faux plafond à réaliser dans le cadre du projet de rénovation de l'unité éducative d'hébergement collectif de Villiers-sur-Marne

Art. 0. 2 - Consistance des travaux

L'entreprise doit les travaux et les prestations ci-après :

- Les études d'exécution (notes de calculs, plans et détails, etc...).
- La diffusion de ces documents d'exécution aux différents intervenants
- Les cloisons légères de distribution (terre cuite, carreaux de plâtre, plaques de plâtre, plaques de ciment, etc. ...)
- Le doublage des murs,
- Les profils pour les arrêtes
- Les renforts demandés profil UA au droit de toutes les portes dans les cloisons fermacell
- Les ouvrages de calfeutrement lors de la réalisation des cloisons
- Les contre cloisons sur ossature métallique
- Soffite, encoffrements,
- Gaines techniques.
- La pose des blocs porte et trappes
- Les ossatures primaires et secondaires des faux plafonds et les faux plafonds
- La fourniture et pose des trappes dans les faux en plaques de plâtre
- La fourniture et la mise en œuvre de tous les produits, matériaux définis dans le descriptif,
- Le matériel, les échafaudage et engins nécessaires à la réalisation des ouvrages,
- La protection de ses ouvrages, jusqu'à réception.
- L'évacuation et le transport, de tous les gravats en décharge publique,
- Le nettoyage en cours et fin du chantier,
- Le dossier des ouvrages exécutés.

Art. 0. 3 - Visite des lieux

L'entreprise est réputée avoir visité les lieux préalablement à la remise de son offre, et ne pourra arguer un quelconque écart éventuel entre ces plans et la réalité, pour justifier un supplément à son marché.

Art. 0. 4 - Normes et règlements

Il est précisé que les ouvrages du présent lot sont soumis à l'ensemble des règlements en vigueur et en particulier :

- EUROCODES.
- NORMES FRANCAISES homologuées éditées par l'A.F.NOR.
- CAHIER DES CHARGES - D.T.U., édité par le C.S.T.B.
- REGLES TECHNIQUES DE CONCEPTION, DE CALCUL ET D'EXECUTION DES OUVRAGES, éditées par le C.S.T.B.
- REGLEMENT DE SECURITE CONTRE L'INCENDIE ET LES RISQUES DE PANIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC.
- Et d'une manière générale, à tous les textes législatifs et réglementaires et notamment ceux contenus dans le R.E.E.F.

Autres règlements :

- Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés publics, ainsi que les autres réglementations figurant au C.C.A.P.
- Recommandations professionnelles concernant l'utilisation des mastics pour l'étanchéité des joints
- Règlement sanitaire départemental.
- AVIS TECHNIQUES : avis techniques établis par le C.S.T.B. concernant les ouvrages utilisés non traditionnels.
- Règlement sanitaire et instruction du Conseil Supérieur de l'Hygiène.
- Bulletins des textes officiels intéressant les travaux publics, le transport et le tourisme.

- - Le règlement de sécurité incendie contre les risques d'incendie et de panique / Bâtiment d'habitation

Les travaux de toute nature du présent document seront soumis dans les articles qui vont suivre, impérativement, sauf dérogation formelle et précise aux normes suivantes :

- EUROCODES,
- Spécifications des Cahiers Techniques Générales éditées par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment et tous Documents Techniques Unifiés (D.T.U.),
- Répertoire des ensembles et des éléments fabriqués du bâtiment édité sous les auspices du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (R.E.E.F) et composé de documents qui font l'objet de l'agrément du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment après avis et sur proposition de la Commission de la Codification Technique,
- Normes Françaises de l'Association de Normalisation (A.F.N.O.R.) homologuées par arrêté ministériel à la date de la soumission,
- La législation concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs.
- Législations, Règlements, normes & DTU, en vigueur à la date de soumission

Et en particulier :

- Le règlement de sécurité incendie contre les risques d'incendie et de panique / Bâtiment d'habitation
- Les D.T.U ; La liste ci-après n'est pas limitative.
- Les CPT – Documents généraux d'Avis Techniques :
 - GS 2 → Constructions, façades et cloisons légères
 - GS 9 → Cloisons et contre-murs en plâtre
- Les règles et/ou recommandations professionnelles, ci-après :
 - Règles APSAD (Assemblée Plénière de Société d'Assurances Dommages)
 - Règles APSEL (Association Professionnelle pour les mises en œuvre des Etanchéités Liquides)
- Normes NF énumérées dans les DTU et les annexes, ainsi que l'ensemble des normes régissant les produits & matériaux mis en œuvre sur le chantier.
- Normes NF P 0 – Bâtiment & génie civil
 - NF P 04 - Tolérances
 - NF P 61 à NF P 62 - Sols, revêtements & Cloisons
 - NF P 72 à NF P 78 - Plâtrerie, vitrerie & décoration
- Avis techniques délivrés par le CSTB pour les produits ou les procédés non traditionnels utilisés par l'entrepreneur.
- Tous les procédés et toutes les techniques mis en œuvre dans le cadre de la construction devront être titulaires d'un avis technique en cours de validité.

Maçonnerie « DTU 20 » :

- NFDTU 20.1 Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – Parois et murs.
 - Normes homologuées DTU 20.1 □ P1-1, P1-2, P2, P3 & P4
- NF DTU 20.13 Cloisons en maçonnerie de petits éléments

Plâtrerie « DTU 25 » :

- NF DTU 25.1 Enduits intérieurs en plâtre
 - Normes homologuées DTU 25.1 □ P1-1, P1-2 & P2
- NF DTU 25-41 Ouvrages en plaques de plâtre
 - Normes homologuées NF DTU 25.41 □ P1-1, P1-2 & P2
- NF DTU 25.42 Ouvrages de doublage et habillage en complexes et sandwichs plaques de parement en plâtre et isolant.
 - Normes homologuées NF DTU 25.42 □ P1-1, P1-2 & P2

Vitrerie - miroiterie « DTU 39 » :

- NF DTU 39 Travaux de vitrerie - miroiterie
 - Normes homologuées NF DTU 39 P1-1, P1-2, P2, P3, P4 & P5
 - Indice de classement (respectivement) P78-201-1-1, 201-1-2, 201-2, 201-3, 201-4 & 201-5

Plafonds suspendus « DTU 58 » :

- NF DTU 58.1 Plafonds suspendus
 - Normes homologuées NF DTU 58.1 P1-1, P1-2 & P2

Art. 0. 5 - Hypothèse de base

0.5.1 - Charges climatiques

- Vent : Zone 2 site normal.
- Neige : Zone 1A.

0.5.2 - Charges sismiques

- Eurocodes 8 : Zone 1

0.5.3 - Amiante

L'amiante a été retiré par les travaux du lot 01.

0.5.4 - Plomb

La peinture au plomb a été retirée par les travaux du lot 01.

0.5.5 - Termites

Selon l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2000 et du 13 novembre 2000, l'avenue Camille Roy n'est pas implantée dans une zone contaminée.

0.5.6 - Etanchéité à l'air

L'étanchéité à l'air des bâtiments devra respecter l'objectif mesuré de :

- $Q_4 < 1 \text{ m}^3/\text{h} \cdot \text{m}^2$ pour une mesure parois déperditives.

Le test d'étanchéité à l'air pour l'ensemble du bâtiment sera réalisé par le lot menuiseries extérieures.

Art. 0. 6 - Echafaudages

Les échafaudages de façades sont posés par le lot Façades.

L'entreprise titulaire du présent lot fera la synthèse de ses travaux avec l'entreprise titulaire du lot Façades pour que les échafaudages mis en place s'intègrent dans le déroulement et la réalisation de ses travaux.

Art. 0. 7 - Marques et fournisseurs

Le présent C.C.T.P. fait parfois référence à des produits et à des marques précises de manière à fixer les qualités minimales d'aspect et techniques des prestations à fournir par l'Entrepreneur. Ce dernier a la possibilité de proposer d'autres produits de qualités équivalentes sous réserve de l'accord du Maître d'Œuvre.

Art. 0. 8 - Echantillons & prototype

Avant toute exécution, plusieurs échantillons de chaque produit seront présentés par l'Entreprise et soumis à l'agrément de la Maîtrise d'Œuvre.

Art. 0. 9 - Matériaux

Les produits à mettre en œuvre sont désignés dans le présent devis descriptif par leur famille d'appartenance.

Il est fait mention de leur marque, mais l'Entreprise a la faculté de proposer d'autres produits que ceux cités. Dans ce cas, l'Entreprise devra joindre, à l'appui de sa proposition, la liste des produits qu'elle se propose d'utiliser, dont les familles seront obligatoirement équivalentes à celles imposées dans le présent devis descriptif.

Tous les produits devront provenir de fabricants notoirement connus, et devront être accompagnés de leur fiche d'identification avec une attestation du fabricant des produits que l'Entreprise se propose d'utiliser indiquant qu'il est en mesure de vérifier, par analyse à sa charge, que tout produit prélevé sur le chantier vient de ses usines et est conforme à la proposition et qu'il dispose, dans la région, d'un représentant technique qualifié.

Art. 0. 10 - Nature et qualité des supports

Les éléments de façade seront à poser, sur ossature béton armé ou parpaings. L'entreprise devra donc tenir compte des tolérances des DTU correspondants pour la constitution de ses ouvrages.

Compte tenu des supports, une réception contradictoire sera organisée entre les Corps d'état Gros-Œuvre et le présent Corps d'état, et ce avant toute intervention de pose par l'Entrepreneur. En cas de scellement et réservations, il sera procédé à l'inspection de ces dispositions.

Art. 0. 11 - Tolérances d'exécution

Les tolérances d'exécution sont celles définies par les DTU et Normes.

Art. 0. 12 - Protection des ouvrages

L'entrepreneur devra assurer la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux en particulier dans les zones d'activité des autres entreprises.

Art. 0. 13 - Fixation - Scellement

L'Entrepreneur a la charge de réaliser tous les scellements et fixations mécaniques nécessaires à la réalisation des ouvrages de son Corps d'état. Les différents types de fixations feront l'objet de détails d'exécution précisant leur emplacement et le matériel utilisé.

Sont en contact de façon à éviter les couples électrolytiques et détérioration des matériaux.

Art. 0. 14 - Nettoyage de chantier

L'entreprise est tenue de procéder, à ses frais, à un nettoyage hebdomadaire sur toutes les zones où elle intervient, pour débarrasser les surfaces des matériaux inutilisés et déchets de mise en œuvre.

Si cela s'avère nécessaire, la Maîtrise d'Œuvre se réserve la possibilité de missionner le lot gros œuvre pour effectuer le nettoyage en lieu et place de l'entreprise, les frais correspondants étant portés au compte de l'entreprise par le biais du compte inter-entreprises ou le compte prorata.

Art. 0. 15 - Tolérances d'exécution et pose

Les tolérances maximums admises sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| – Implantation | : +/- 2 mm |
| – Verticalité sur un étage | : +/- 2 mm |
| – Défaut d'affleurement entre de 2 plaques | : +/- 1 mm |
| – Planéité sous règle de 0,20 m | : +/- 1 mm |
| – Planéité sous règle de 2 m | : +/- 2 mm |

Etats des parements

Les parements seront livrés dans l'état permettant l'application des revêtements de finitions peinture sans autres travaux préparatoires que ceux normalement admis pour ce type de finition.

Les parements donnant sur une pièce humide ou pouvant recevoir des projections d'eau seront de type hydrofuge.

Comportement au feu

Les matériaux utilisés devront satisfaire aux conditions d'isolement et de réaction au feu exigée pour chaque type de local.

Les P.V. d'essais au feu seront à fournir pour les cloisons et les protections au feu.

Art. 0. 16 - Sujétions d'exécution et pose

Les travaux seront réalisés avec :

- La mise en place d'une protection au sol contre les remontées d'humidité,
- La réalisation soignée des bandes entre plaques,
- La réalisation du calfeutrement en cueillie du plafond (bande ou calfeutrement au map),
- La réalisation d'un joint souple en jonction au sol,
- Le scellement des blocs portes (fournies par le lot menuiserie) et réalisation des impostes,
- Montants renforcés en acier 2mm (profil UA) fixés de dalle à dalle pour toutes les portes dans des cloisons fermacell. Bloc-porte désolidarisé de la cloison
- Les finitions propres et calfeutrement soignées en pieds de cloisons pour permettre l'exécution du revêtement de sol souple en remontée de plinthe,
- Le respect des détails architecturaux.

CHAPITRE 1 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

Préambule : toutes les cloisons et tous les doublages de locaux en zone mineurs sont à réaliser avec un entraxe maximum de 40cm entre montants.

Le montage des huisseries des locaux accessibles aux mineurs (cloisons type fermacell) est désolidarisée de la cloison :

- L'huissierie est fixée sur des montants renforcés (UA) fournis par le plaquiste et fixés de dalle à dalle,
- interposition entre huisserie métal et le montant avec de la laine de roche ou de la mousse expansive coupe-feu.
- jeu de dilatation entre le retour de l'huissierie métallique et la plaque de plâtre à mettre en œuvre.
- comblé par un joint souple (mastic).
- Champlats d'habillage quand nécessaire posé par le menuisier intérieur.

Art. 1. 1 - Cloisons type FERMACELL simple parement ép.115mm ou équivalent – C1

Description :

Pose de cloison comprenant une ossature métallique, simples plaques par face en de type FERMACELL ou équivalent avec une laine minérale intégrée entre les deux plaques.

Tous les angles saillants seront munis de cornières de protection solidement fixées de type aluminium vissées au mur.

Les travaux comprennent :

- La mise en place d'une protection au sol contre les remontées d'humidité,
- Les montants verticaux en position et nombre selon avis technique du fabricant pour respecter les contraintes techniques pour une épaisseur de 115mm en ossatures de 90. Entre-axe de 40cm entre montants
- Les renforts métalliques horizontaux et verticaux pour fixation des équipements,
- Les parements hydrofuges pour les locaux humides, type hydro Powerpanel H2O ou équivalent
- PV CF 1/2h
- Affaiblissement de 50 dB
- Les isolants intérieurs (2 laines de 40mm),
- La réalisation soignée des bandes entre plaques,
- La réalisation du calfeutrement en cueillie du plafond (bande ou calfeutrement au MAP)
- La réalisation d'un joint souple de calfeutrement en jonction au sol
- Les finitions propres et calfeutremments soignées en pieds de cloisons pour permettre l'exécution du revêtement de sol souple et pose plinthe médium à peindre.

L'utilisation de cloisons en plaques de plâtre est proscrite pour les locaux accessibles aux mineurs.

Localisation

Selon plans architecte A41 repérage des types de cloisons.

Prix

Au m².

Art. 1. 2 - Cloisons type FERMACELL simple parement ép. 95mm ou équivalent – C2

Description :

Pose de cloison comprenant une ossature métallique, simples plaques par face de type FERMACELL ou équivalent avec une laine minérale intégrée entre les deux plaques.

Tous les angles saillants seront munis de cornières de protection solidement fixées de type aluminium vissées au mur.

Les travaux comprennent :

- La mise en place d'une protection au sol contre les remontées d'humidité,
- Les montants verticaux en position et nombre selon avis technique du fabricant pour respecter les contraintes techniques pour une épaisseur de 95mm en ossatures de 70, entre-axe de 40cm entre montants

- Les renforts métalliques horizontaux et verticaux pour fixation des équipements,
- Les parements hydrofuges pour les locaux humides, type hydro Powerpanel H2O ou équivalent
- PV CF 1/2h ou 1h selon localisation
- Affaiblissement de 38 dB sans laine et 49 dB avec laine de 60mm
- La réalisation soignée des bandes entre plaques,
- La réalisation du calfeutrement en cueillie du plafond (bande ou calfeutrement au MAP)
- La réalisation d'un joint souple de calfeutrement en jonction au sol
- Les finitions propres et calfeutrement soignées en pieds de cloisons pour permettre l'exécution du revêtement de sol souple et pose plinthe médium à peindre.

L'utilisation de cloisons en plaques de plâtre est proscrite pour les locaux accessibles aux mineurs.

Localisation

Selon plans architecte A41 repérage des types de cloisons.

Prix

CF 1/2h au m².

CF 1h au m².

Art. 1. 3 - Cloisons type FERMACELL simple parement ép. 73mm ou équivalent – C3

Description :

Pose de cloison comprenant une ossature métallique, simples plaques par face de type FERMACELL ou équivalent avec une laine minérale intégrée entre les deux plaques.

Tous les angles saillants seront munis de cornières de protection solidement fixées de type aluminium vissées au mur.

Les travaux comprennent :

- La mise en place d'une protection au sol contre les remontées d'humidité,
- Les montants verticaux en position et nombre selon avis technique du fabricant pour respecter les contraintes techniques pour une épaisseur de 73mm en ossatures de 48, entre-axe de 40cm entre montants
-
- Les renforts métalliques horizontaux et verticaux pour fixation des équipements,
- Les parements hydrofuges pour les locaux humides, type hydro Powerpanel H2O ou équivalent
- PV CF 1/2h ou 1h selon localisation
- Les isolants intérieurs (2 laines de 40mm), selon préconisations acoustique
- La réalisation soignée des bandes entre plaques,
- La réalisation du calfeutrement en cueillie du plafond (bande ou calfeutrement au MAP)
- La réalisation d'un joint souple de calfeutrement en jonction au sol
- Les finitions propres et calfeutrement soignées en pieds de cloisons pour permettre l'exécution du revêtement de sol souple et pose plinthe médium à peindre.

L'utilisation de cloisons en plaques de plâtre est proscrite pour les locaux accessibles aux mineurs.

Localisation

Selon plans architecte A41 repérage des types de cloisons.

Prix

Au m².

Art. 1. 4 - Cloisons plâtre double parement ép. 98mm – C4

Description :

Pose de cloison de chez KNAUF ou équivalent comprenant une ossature métallique, doubles plaques sur chaque face en plaques de plâtre avec une laine minérale intégrée entre les deux côtés.

Tous les angles saillants seront munis de cornières de protection solidement fixées de type aluminium vissées au mur.

Les travaux comprennent :

- La mise en place d'une protection au sol contre les remontées d'humidité,
- Les montants verticaux en position et nombre selon avis technique du fabricant pour respecter les contraintes techniques pour une épaisseur de 98mm en ossatures de 48,
- Les renforts métalliques horizontaux et verticaux pour fixation des équipements,

- Les parements hydrofuges pour les locaux humides,
- PV CF 1/2h ou 1h selon localisation
- Les isolants intérieurs selon affaiblissement acoustique
- Affaiblissement de 40 dB
- La réalisation soignée des bandes entre plaques,
- La réalisation du calfeutrement en cueillie du plafond (bande ou calfeutrement au MAP)
- La réalisation d'un joint souple de calfeutrement en jonction au sol
- Les finitions propres et calfeutremments soignées en pieds de cloisons pour permettre l'exécution du revêtement de sol souple et pose plinthe médium à peindre.

L'utilisation de cloisons en plaques de plâtre est proscrite pour les locaux accessibles aux mineurs.

Localisation

Selon plans architecte A41 repérage des types de cloisons.

Prix

CF 1/2h au m².

CF 1h au m².

Art. 1. 5 - Cloisons type CARROBRIC ou équivalent ép 70 ou 100mm - C5

Description :

Exécution de cloisons en Carobrics céramique comprenant :

- Carreaux deux parements asymétriques désolidarisé par des plots de mousse polyuréthane,
- pose suivant prescriptions du fabricant y compris façons de chaîne d'angle, semelles résilientes PHALTEX ou équivalent, raidisseurs intermédiaires si nécessaire suivant DTU, languettes de calages, équerres, assemblages à la colle prescrite par le fabricant,

La fourniture et pose comprend :

- Le hourdage et assemblage par clavetage et liant, colle selon les recommandations du fabricant,
- Le harpage de liaison entre les parois cloisonnées,
- Les raidisseurs intégrés (dans l'épaisseur de la cloison) en béton,
- Les découpes nécessaires pour la mise en place des équipements ou trappes,
- La mise en place d'une bande de liège en rive haute,
- Le bourrage liant colle terre cuite + plâtre,
- Le traitement de la cueillis par calicot,
- Les renforts des angles saillants par bandes armées.
- Les enduits de finitions (sur les 2 faces) adaptés et selon avis techniques :
 - Enduit CARROGROS pour les ouvrages standard,
 - Enduit CATROFIN pour les ouvrages situés dans les pièces sèches et destinés à être peints,
 - Enduit CARROCIMENT pour les ouvrages situés dans les pièces humides et/ou destinés à recevoir une faïence,
- Le scellement des blocs portes (fournies par le lot menuiserie) et réalisation des impostes,
- La mise en place des trappes (y compris découpe) fournies par le lot menuiserie.
- Y compris incorporations des fourreaux électricité à poser par l'électricien.
- Les gaines de désenfumage seront réalisées en Carrobric âme isolée de 100 mm

Carrobric Standard :

- Carreaux briques céramique.

Type : TYPE:CARROBRIC des Ets IMERYS Structures ou équivalent.

Cloison CARROBRIC de 70 mm ou de 100mm.

PV CF 1/2h, 1h ou 2h selon localisation.

Localisation :

Selon plans architecte A41 repérage des types de cloisons.

Prix

CF 1/2h au m².

CF 1h au m².

CF 2h au m².

Art. 1. 6 - Cloisons plâtre ép. 85mm – C6

Description :

Pose de cloison de chez KNAUF ou équivalent comprenant une ossature métallique, doubles plaques côté extérieur et simple plaque côté intérieur en plaques de plâtre avec une laine minérale intégrée entre les deux côtés.

Tous les angles saillants seront munis de cornières de protection solidement fixées de type aluminium vissées au mur.

Les travaux comprennent :

- La mise en place d'une protection au sol contre les remontées d'humidité,
- Les montants verticaux en position et nombre selon avis technique du fabricant pour respecter les contraintes techniques pour une épaisseur de 85mm en ossatures de 48,
- Les renforts métalliques horizontaux et verticaux pour fixation des équipements,
- Les isolants intérieurs (45mm haute densité en panneau semi rigide),
- Les parements hydrofuges pour les locaux humides, type hydro Powerpanel H2O ou équivalent
- La réalisation soignée des bandes entre plaques,
- La réalisation du calfeutrement en cueillie du plafond (bande ou calfeutrement au MAP)
- La réalisation d'un joint souple de calfeutrement en jonction au sol
- revêtement de sol souple et pose plinthe médium à peindre.

Localisation

Selon plans architecte A41 repérage des types de cloisons.

Prix

Au m².

Art. 1. 7 - Contre cloisons type FERMACELL ou équivalent – C7

Description :

Pose de contre-cloison comprenant une ossature métallique, simple plaque de FERMACELL ou équivalent avec une laine minérale intégrée entre les deux montants.

Tous les angles saillants seront munis de cornières de protection solidement fixées de type aluminium vissées au mur.

Les travaux comprennent :

- La mise en place d'une protection au sol contre les remontées d'humidité,
- Les montants verticaux en position et nombre selon avis technique du fabricant,
- Les renforts métalliques horizontaux et verticaux pour fixation des équipements,
- Les parements hydrofuges pour les locaux humides, type hydro Powerpanel H2O ou équivalent
- PV CF 1/2h ou 1h selon localisation
- Les isolants intérieurs,
- La réalisation soignée des bandes entre plaques,
- La réalisation du calfeutrement en cueillie du plafond (bande ou calfeutrement au MAP)
- La réalisation d'un joint souple de calfeutrement en jonction au sol
- Les finitions propres et calfeutlements soignées en pieds de cloisons pour permettre l'exécution du revêtement de sol souple et pose plinthe médium à peindre.

L'utilisation de cloisons en plaques de plâtre est proscrite pour les locaux accessibles aux mineurs.

Localisation

Selon plans architecte A41 repérage des types de cloisons.

Prix

Au m².

Au m²

Art. 1. 8 - Plafonds suspendus acoustique en fibre de bois rainurés non démontable - P1

Description :

Fourniture et pose de plafond acoustique bois non démontable sur, type Type Silvastone line de chez Placo, avec trappes d'accès intégrées, y compris toutes sujétions de fixation.

En laine de bois d'épaisseur 35 mm / Fibre de 1 mm

Dimensions : 600 x 1 200 mm

Absorption acoustique : α_w de 0,95 avec interposition en plénum d'une laine de verre ép. selon α_w

Type de bord : bord B

Teinte au choix architecte

L'ouvrage devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- Réaction au feu
 - B-s1,d0 (M1)
- Conductivité thermique certifiée (W/mK) 0,041
- Finition M1

La prestation comprend :

- Le traçage et l'implantation des ouvrages
- L'ossature suspendue en sous face du plancher béton,
- L'isolant en laine de roche avec voile de verre,

Localisation :

Selon plans architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :

Au m².

Art. 1. 9 - Plafonds suspendus acoustique en fibre de bois démontable – P2

Description

Fourniture et pose de plafond acoustique bois démontable sur ossature, type Silva stone de chez Placo

En laine de bois d'épaisseur 35 mm / Fibre de 1 mm

Dimensions : 600 x 1 200 mm

Absorption acoustique : α_w de 0,95 avec interposition en plénum d'une laine de verre ép. selon α_w

Type de bord : bord A

Teinte des dalles au choix architecte

RAL ossature au choix architecte

- Conductivité thermique certifiée (W/mK) 0,041
- Finition M1
- Format 120mmx60mm

La prestation comprend :

- Le traçage et l'implantation des ouvrages
- L'ossature suspendue en sous face du plancher béton,

Localisation :

Selon plans architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :

Au m².

Art. 1. 10 - Plafonds suspendus en plaque de plâtre haute dureté - P3

Description :

Fourniture et pose de faux plafond et jouées en plaque de plâtre haute dureté de 8mm d'épaisseur avec trappes d'accès verrouillables (barillet) pour accès au plénum, parement plaque de plâtre lisse.

La prestation comprend :

- Le traçage et l'implantation des ouvrages
- L'ossature métallique suspendue en sous face du plancher béton ou de la charpente bois,
- L'isolant en Laine de roche de 30mm d'épaisseur,

- La pose de 1 plaque de plâtre haute dureté de 8mm
- La réalisation soignée des bandes entre plaques
- La réalisation d'un joint souple de calfeutrement en jonction des murs
- Les finitions propres et calfeutrements soignées
- Les découpes pour l'encastrement des appareils d'éclairages, accessoires CVC et trappes de visite.
- Y compris toutes sujétions de panneaux hydrofuges pour les pièces humides.

Localisation :

Selon plans architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :

au m²

Art. 1. 11 - Plafonds acoustiques type Gyptone ou équivalent– P4

Description :

Réalisation de faux plafonds et jouées en plaques de plâtre. La prestation comprend :

- Les ossatures primaires, secondaires et fixations nécessaires à la réalisation. Les ossatures seront rapprochées de façon à garantir une rigidité du faux-plafonds cela tant aux efforts de contreventement que de soulèvement (il ne sera accepté aucun jeu).
- Coefficient d'absorption $\alpha_W \geq 0.85$
- La fourniture et pose d'une plaque BA13 perforée de type GYPTONE Quattro 41 de chez PLACOPLATRE équivalent
- La mise en place d'un isolant en laine minérale revêtu d'un voile noir.
- La réalisation des jouées (BA13 standard) ou plages en plaques de plâtre standard, selon détails architecte
- Les calfeutrements et toutes autres sujétions nécessaires à la bonne finition de ses ouvrages.

Localisation :

Selon plans architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :

Au m²

Art. 1. 12 - Plafonds type ECOPHON ou équivalent - P5

Description :

Fourniture et pose d'un faux plafond de type ECOPHON HYGIENE PERFORMANCE ou équivalent. La prestation comprend :

- Le traçage et l'implantation de ses ouvrages
- L'ossature apparente suspendue à la charpente ou en sous face du plancher béton, blanche T24 et cornière de rive et toutes sujétions d'intégration des appareils fixés en plafond, y compris toutes sujétions d'ossature secondaire fixée à la charpente
- Les plaques de faux-plafond avec :
 - Le Maintien des plaques par clips Connect Ds
 - Dimensions des plaques : 600 x 600 mm.
 - Classement au feu A2 – s1, d0.
 - Réflexion lumineuse 84%.
 - Absorption acoustique $\alpha_W \geq 0.80$
- Les découpes pour l'encastrement des appareils d'éclairages.
- La réalisation d'un jeu en périphérie qui sera comblé par un joint souple

Localisation :

Selon plans architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :

au m²

Art. 1. 13 - Plafonds extérieur type PREGYWAB ou équivalent - P6

Description :

Fourniture et pose de plafonds extérieurs en plaque de plâtre. Type Prégywab de chez Placo.

La prestation comprend :

- Le traçage et l'implantation des ouvrages
- L'ossature métallique suspendue en sous face du plancher béton ou de la charpente bois
- La pose de 1 plaque de BA13 ou équivalent
- La réalisation soignée des bandes entre plaques
- La réalisation d'un joint souple de calfeutrement en jonction des murs
- Les finitions propres et calfeutrements soignées
- De cornières alvéolaires pour les angles sortants,
- Les découpes pour l'encastrement des appareils d'éclairages, accessoires CVC et trappes de visite.
- Y compris toutes sujétions de panneaux hydrofuges pour les pièces humides.
- Y compris la fourniture et pose des trappes d'accès aux réseaux.
- Y compris traitement des jonctions entre plaques et enduit de finition pour support mise en peinture au lot 09.

Localisation :

Selon plans architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :

au m²

Art. 1. 14 - Plafonds type FIBRALITH ou équivalent - P7

Description :

Fourniture et pose de Plafond type Fibralth ou équivalent, fixation mécanique sous dalle béton, ou sur ossatures selon localisation.

L'ouvrage devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- Réaction au feu
 - B-s1,d0 après ignifugation (M1)
 - D-s2,d0 sans ignifugation (M3)
- Conductivité thermique certifiée (W/mK) 0,041
- Finition ignifugée M1

La prestation comprend :

- Le traçage et l'implantation des ouvrages
- L'ossature bois suspendue en sous face du plancher béton, ou fixation sous dalle
- Les découpes pour l'encastrement des appareils d'éclairages, accessoires
- Y compris la fourniture et pose des trappes d'accès aux réseaux.

Localisation :

Selon plans architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :

au m²

Art. 1. 15 - Jouées

Description :

Réalisation de jouées en plaques de plâtre standard ou hydrofuge H1 partout où nécessaire pour masquage du plénum : au droit des menuiseries extérieures notamment et changement de niveaux de faux-plafonds le cas échéant, au droit des exutoires de désenfumage, des accès aux combles, etc.

Profilé de finition à prévoir pour raccord au niveau de l'ossature.

Réalisation de soffite en plaques de plâtre hydro partout où nécessaire.

Localisation :

Selon plans architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds et selon plans techniques

Prix :
ml

Art. 1. 16 - Trappes d'accès

Description :

Fourniture et pose de trappe d'accès du type PR 30 de chez KNAUF ou équivalent, verrouillables avec serrure et canons. Ces trappes sont constituées d'un cadre métallique fixe et d'une partie mobile ouvrante.

Mise en œuvre en plafonds avec remplissage selon type de finition faux dans lesquels elles s'intègrent. L'ensemble est pré monté en usine avec une plaque de plâtre KNAUF hydro en version standard. Charnières invisibles. Ouverture par carré à batteuse.

Dimensions :

En plafond : De manière générale en dimension 600 x 600 mm minimum et formats plus grands si cela s'avère nécessaire

Localisation :

Partout ou nécessaire suivant les plans techniques et architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :
Au m²

CHAPITRE 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX - VARIANTES

Art. 2. 1 - VARIANTE 4- cloisons plâtre très haute dureté

Description

En remplacement des cloisons réalisées en FERMACELL ou équivalent, réalisation des parements en plaques de plâtre très haute dureté de chez KNAUF ou équivalent, pour les Articles ci-avant :

- 1.1 - Cloisons type C1
- 1.2 - Cloisons type C2
- 1.3 - Cloisons type C3
- 1.7 - Cloisons type C7

Les caractéristiques degrés CF/ PF, acoustiques et hydro devront être conformes au Articles ci-avant.

Localisation :

Pour les locaux accessibles aux mineurs selon plan architecte A40-Carnet de repérage des finitions Sols-Murs-Plafonds

Prix :

En plus ou en moins-value au m².